



CHARTRE ÉTHIQUE DE L'INTERVENANT EN PRÉPARATION MENTALE (PNP)



Préambule

Notre monde évolue, et avec lui, les besoins en préparation mentale sportive se diversifient et s'intensifient.

En tant qu'intervenant en préparation mentale PNP, je m'engage à suivre une démarche d'excellence, soutenue par une formation continue et une pratique alignée sur les avancées en neurosciences.

Ma mission est d'accompagner chaque sportif vers l'excellence, en intégrant pleinement les dimensions de bien-être, de précision et d'ambition.



Premier principe: Respect et protection

Respect des droits et dignité de la personne :

Je m'engage à scrupuleusement respecter la confidentialité, l'intégrité et la dignités de chaque sportif, en conformité avec leurs droits fondamentaux et en veillant à leur bien-être physique et mental.

Protection et valorisation des organisations :

Je veille à ce que mon intervention soit bénéfique pour les sportifs et les structures qui me font confiance, en restant neutre et objectif dans mon approche.



Deuxième principe: Compétence et Amélioration continue

En tant qu'intervenant certifié, je m'assure de constamment mettre à jour mes connaissances et pratiques, notamment par le biais des dernières découvertes en neuro-sciences.

Je m'engage à :

☛ Orientation Professionnelle : Reconnaître les moments où un accompagnement spécifique est nécessaire et orienter le sportif vers les professionnels adéquats, assurant ainsi une prise en charge complète et adaptée à ses besoins uniques.

☛ Formation Continue : M'inscrire dans une démarche d'apprentissage perpétuel, en me tenant informé des dernières avancées et meilleures pratiques dans le domaine de la préparation mentale sportive. Mon objectif est de renforcer constamment mes compétences pour offrir un soutien de la plus haute qualité.

☛ Supervision Professionnelle : Me soumettre régulièrement à des sessions de supervision par des pairs ou des experts reconnus. Cet engagement vise à évaluer ma pratique, à échanger sur des cas complexes et à garantir que mes interventions restent alignées sur les principes éthiques les plus rigoureux et bénéfiques pour les sportifs que j'accompagne.



Troisième principe:

Responsabilité et Intégrité

Responsabilité Professionnelle :

J'adopte une pratique éthique et professionnelle, conscient de l'impact de mes interventions.

Intégrité et Probité :

Je maintiens une rigueur sans faille, en rejetant tout conflit d'intérêts et en promouvant une pratique fondée sur le respect et l'honnêteté.

Qualité scientifique et respect du but assigné :

Mes méthodes et interventions sont basées sur des fondements théoriques solides, respectant les objectifs fixés avec les sportifs et les organisations.



Quatrième principe: Diversité et Inclusion

Je respecte et valorise la diversité et l'inclusion, reconnaissant et célébrant les différences individuelles de chaque sportif et collaborateur.

Cinquième principe: Développement durable et responsabilité sociale

Je m'engage à contribuer positivement à la société et à l'environnement, affirmant mon rôle dans la promotion d'un développement durable et responsable.



Sixième principe: Santé mentale et Bien-être

Je mets un point d'honneur à promouvoir activement la santé mentale et le bien-être, encourageant les pratiques favorisant un équilibre mental sain.



Engagement de l'intervenant PNP :

En tant qu'intervenant PNP, je m'engage à faire de cette charte éthique le fondement de ma pratique professionnelle, visant à soutenir chaque sportif dans sa quête de bien-être et de performance optimale.

Clara Zaccaria

A handwritten signature in blue ink, reading 'Zaccaria', is shown on a white background. The signature is stylized with a large, sweeping loop above the name.